

M. Ousmane BATOKO,
Président de la Cour suprême du Bénin, Président de l'AHJUCAF

Monsieur le Premier Ministre représentant son excellence Monsieur le Président de la République du Sénégal, Chef de l'ETAT

L'Association des Hautes Juridictions de Cassation des Pays ayant en Partage l'Usage du Français, en abrégé, AHJUCAF s'honore de vous savoir à ses cotés à l'occasion du colloque qu'elle a jugé opportun d'organiser ici même à DAKAR au pays de la TERANGA sur une thématique qui dans son expression, reste porteuse de défis pour la famille francophone.

« Justice et État de droit ».

Votre présence parmi nous ce matin, monsieur le Premier Ministre, est le témoignage éloquent de l'intérêt tout particulier que porte en général, le Président de la République du Sénégal aux initiatives de regroupement institutionnel à même de favoriser le déploiement de la démocratie et en particulier à notre réseau qui regroupe les cours judiciaires suprêmes francophones.

Cet intérêt traduit de façon toute aussi non équivoque, sa foi en la justice, épine dorsale du système démocratique et de l'État de droit en chantier dans l'espace Francophone et son ardent désir, de voir se renforcer et se consolider, l'intégration juridique et judiciaire francophone à l'aune des principes dégagés de la Déclaration de BAMAKO du 03 Novembre 2000.

Aussi voudrais-je, au nom de mes collègues, présidents des cours judiciaires suprêmes francophones et en mon nom personnel, vous prier, Monsieur le Premier Ministre, de bien vouloir transmettre à, Monsieur le président de la République, nos sincères remerciements et nos sentiments de profonde reconnaissance.

A vous-même, à votre gouvernement, Monsieur le Premier Ministre et à tout le vaillant peuple du Sénégal, nous exprimons notre infinie gratitude pour votre sollicitude à l'endroit de notre réseau et pour le soutien matériel et financier que vous nous apportez à l'occasion de la tenue du colloque dont les travaux s'ouvriront dans quelques instants.

- ▶ Monsieur le Premier Ministre
- ▶ Monsieur le Président de la cour suprême du Sénégal
- ▶ Monsieur le Président de la cour de cassation de la France
- ▶ Mesdames et messieurs les membres du gouvernement
- ▶ Monsieur le représentant du Secrétaire Général de l'Organisation Internationale de la Francophonie
- ▶ Mesdames et messieurs les honorables députés
- ▶ Excellence mesdames et Messieurs les membres du corps diplomatique et représentants des organisations internationales.
- ▶ Monsieur le Secrétaire General de l'AHJUCAF
- ▶ Mesdames et Messieurs les présidents et représentants des hautes juridictions membres de l'AHJUCAF
- ▶ Mesdames et messieurs les délégués des cours judiciaires suprêmes
- ▶ Distinguées personnalités ici présentes
- ▶ Honorables invités
- ▶ Mesdames et messieurs

Je voudrais à la suite de mes prédécesseurs et en ma qualité de président de l'AHJUCAF, souhaiter à vous tous ici présents, la chaleureuse bienvenue en ces lieux où nous animerons la réflexion sur une problématique digne d'intérêt pour nos peuples, engagés dans l'irrésistible mouvement de la démocratisation de nos États. Nous restons sensibles à l'intérêt que vous portez à nos travaux et à toute votre sollicitude à notre endroit.

Qu'il me soit permis de saluer tout particulièrement, nos collègues venus des quatre coins de l'espace francophone, exprimer une fois encore, leur attachement à cet outil de coopération juridique et judiciaire, fédérateur de nos énergies, de nos intelligences au service du droit et de la justice qu'est notre réseau, l'AHJUCAF.

A vous tous, je voudrais dire grand merci :

- ▶ Monsieur le Premier Ministre
- ▶ Mesdames et messieurs

Au moment où le Sénégal et sa capitale emblématique DAKAR, s'apprêtent à accueillir le 15ème sommet des chefs d'État et de gouvernement de la francophonie, il nous a plu, en tant qu'animateurs en dernier ressort de la justice, de nous réunir, afin d'échanger, une fois encore, sur une thématique qui nous paraît toujours d'actualité dans l'espace francophone.

Nos réflexions porteront en effet sur : « Justice et Etat de droit »

Le choix de ce thème s'inscrit dans la droite ligne des objectifs que poursuit notre réseau, avec pour toile de fond, la contribution des hautes juridictions au renforcement du droit et de la sécurité juridique et judiciaire dans tout l'espace francophone, en vue de la promotion et de la consolidation de la démocratie et de l'État de droit.

Le choix de ce thème nous paraît heureux.

Il est heureux parce que, comme l'a si bien souligné monsieur le Secrétaire Général de l'Organisation Internationale de la Francophonie, son Excellence Monsieur Abdou DIOUF à la 4ème conférence des ministres francophones de la justice tenue à Paris le 13 Février 2008, je cite : « il ne saurait y avoir d'État de droit sans une justice forte et indépendante, ni de développement sans une justice garante de prévisibilité et de sécurité, ni la paix sans une justice efficace et digne de confiance ».

Le sénateur et célèbre homme de droit français, le Bâtonnier Robert BADINTER ne disait pas autre chose, quand il affirmait avec force conviction, je cite : « c'est sur le terrain de la justice que se jouera la démocratie ».

- ▶ Honorables invités
- ▶ Mesdames et messieurs

Si la francophonie a pour vocation de promouvoir la langue française, la diversité linguistique et culturelle, elle s'est surtout positionnée au service des valeurs au nombre desquelles, la liberté, le respect des droits de l'homme, la justice, la solidarité.

Par la Déclaration et le plan d'action du Caire de 1995, la Déclaration de SAINT BONIFACE adoptée en 2006 en passant par celle historique de BAMAKO en 2000, la communauté francophone a conforté son engagement à édifier dans nos États, de véritables sociétés basées sur la force du droit et de la justice.

Il apparaît ainsi qu'elle a placé le droit et la justice non plus à la périphérie mais au cœur du système de gouvernance de nos États.

Le développement socio-économique durable auquel aspirent si légitimement nos peuples, ne serait en effet que leurre, s'il n'était soutenu par un environnement d'Etat de droit, lui-même porté par une justice indépendante, forte et crédible.

Etat de droit et justice, tout le monde en convient désormais, sont intimement liés.

Le choix du thème de notre colloque est effectivement heureux parce qu'il offre l'occasion privilégiée, à la veille de la tenue ici même à DAKAR, du 15ème sommet de la Francophonie, d'un bilan de la pratique de l'État de droit dans nos différents Pays à un moment où le processus que l'on croyait irréversible, est menacé d'interruption ou de bégaiement çà et là dans l'espace francophone.

Notre objectif, en décidant de l'organisation du présent colloque, est d'apporter, en tant que réseau institutionnel partenaire de l'Organisation Internationale de la Francophonie, notre contribution au renforcement du processus démocratique et de l'État de droit, persuadés, que seule une telle voie, est porteuse de développement dans la paix pour les peuples de notre espace géographique.

En termes d'objectifs spécifiques, ce colloque vise à :

- ▶ Promouvoir une meilleure compréhension de la place et du rôle de la justice dans le cadre d'une démocratie constitutionnelle soumise à l'État de droit.
- ▶ Jeter un regard critique sur la pratique de la démocratie et de l'État de droit dans l'espace francophone
- ▶ Identifier des approches communes de solutions aux dysfonctionnements relevés

► Enfin, promouvoir un mécanisme de contrôle et d'évaluation des progrès réalisés dans le cadre des réformes prioritaires visant à renforcer la séparation des pouvoirs, l'indépendance de la justice et l'État de droit.

Monsieur le Premier Ministre

Honorables invités

Mesdames et messieurs

Ainsi que vous le constatez, l'Association des Hautes Juridictions de Cassation des Pays Ayant en Partage l'usage du français (AHJUCAF), tient à jouer, aux côtés de ses partenaires, sa partition dans la réunion des conditions nécessaires à l'éclosion de l'État de droit partout dans l'espace francophone.

Aussi voudrais-je, à cette étape de mes propos, et en ces moments empreints de solennité, exprimer à notre partenaire privilégié, l'Organisation Internationale de la Francophonie, nos plus vifs remerciements pour son accompagnement depuis notre création en 2001 et pour tout le soutien technique, matériel et financier qu'elle nous apporte dans la tenue de la présente rencontre.

A son Secrétaire Général, son excellence le Président Abdou DIOUF, nous voulons dire toute notre reconnaissance et exprimer notre indéfectible amitié. Nous garderons vivace dans la mémoire collective de notre réseau, la force de sa passion francophone au service de la justice, de la paix et de la solidarité.

A toute la Délégation à la Paix, à la Démocratie et aux Droits de l'homme, cheville ouvrière de notre partenariat avec l'OIF et particulièrement à son premier responsable Monsieur Christophe GUILLOU, nous disons infiniment merci.

Mes remerciements vont également à l'endroit de notre collègue et ami Monsieur Pape SAKHO, Président de la cour suprême du Sénégal et à tous ses collaborateurs qui n'ont ménagé aucun effort pour la bonne organisation de nos travaux.

Mesdames et messieurs les participants,

Je ne saurais terminer mes propos sans réitérer à son excellence le Président de la République, Monsieur Macky SALL, au Premier Ministre, au gouvernement de la République et à tout le peuple sénégalais, nos sentiments de sincère gratitude.

A vous tous qui avez fait le déplacement de DAKAR, nous disons en cette autre locution Francophone, Dieure-dieuf, Dieure-dieuf.

Puisse notre engagement à voir se lever sur tout l'espace Francophone, des jours nouveaux qu'éclairent des soleils de liberté, de justice, de respect des droits de l'homme, inspirer les travaux du présent colloque auxquels je souhaite pleins succès.

- Vive la coopération juridique et judiciaire internationale
- Vive l'AHJUCAF
- Vive la francophonie

Je vous remercie.